R observations par M. Leautaud. ~~n° 1.~~
retention d'urine.
~~[illegible]~~
porreau vénérien

Monsieur,

N.° 1. bis

Académie de Médecine Bibliothèque

vous nous recommandés par la lettre obligente & polie, que vous m'avés fait l'honneur de m'ecrire datée du 21. juin au sujet de deux observations, que j'envoyai à l'académie de chirurgie; de vous faire part des faits, qui regardent nôtre profession. C'est sans contredit le moyen le plus seur, pour bièn cultiver la chirurgie, & pour la porter au plus haut degré de perfection. dans le dessein donc de satisfaire à vôtre invitation. je vous envoye le récit d'une maladie extraordinaire, que vous aurés la bonté de ~~la~~ communiquer à vôtre celebre compagnie que je respecte infiniment, & de m'apprendre le jugement qu'elle en aura porté. voici le fait,

observation sur une rétention d'urine causée par une pierre.

Un calviniste, jadis muletièr au service du Roy, d'un temperament robuste, replet, & sanguin, âgé d'environ soixante ans, fut attaqué d'une rétention d'urine; il y avoit dejà cinq jours qu'il n'en avoit pas rendu une seule goutte. La vie licentieuse qu'il avoit menée dépuis l'âge de puberté, & d'ailleurs l'usage immoderé du vin, avoient réduit cet homme sexagénaire à des infirmités périodiques. on l'emmena à l'hôpital; il avoit le visage rouge & enflammé, les yeux égarés, un vomissement énorme des douleurs néphrétiques qui s'étendoient jusqu'a la region de la vessie, avec un picotément qui repondoit au bout de la verge; son ventre étoit tendu, & météorisé; son pouls étoit dur & concentré. il fut saigné, & mis incessamment dans le bain; les boissons adoucissantes, les lavemens & les cataplasmes anodins & émolliens furent mis en usage, sans qu'on peut obtenir d'urine;

ARC 22 d. 2. n° 24

il fallut enfin le sonder; j'introduisis ma sonde assés avant dans l'urethre, mais inutilement; les obstacles que j'y rencontrai, en conséquence du gouflément du tissu spongieux de l'urethre des cicatrices qui sont la suite ordinaire des chaudes-pisses, arrêterent totalement ma sonde. les bougies de Mr. D'aran alors employées afin de déboucher le passage des urines, & d'en faciliter la sortie, ne produisirent pas plus d'éffet: quel parti prendre dans un cas si préssant? la ponction au perinée étoit le moyen le plus sûr, & la derniere ressource pour luy sauver la vie, d'autant mieux que le malade alloit perir, si je ne me hatois de faire sortir au plustôt les urines; mais avant que de tenter cette opération, je me servis une seconde fois de la sonde en differentes manières. le grand usage que j'en ay, m'ouvrit á cette fois le passage de la vessie, des-lors les urines en sortirent si abondamment, chargées de sables & des graviers qu'il n'y en resta pas une seule goutte. la joye de ce malheureux ne fut pas de longue durée; le succés de cette opération aboutit á me faire découvrir une plus grande maladie, une grosse pierre, qui se présenta au bout de ma sonde, & les grandes douleurs qu'il ressentoit continuellement á la region des lombes, me firent conjecturer qu'il y avoit d'autres pierres dans les reins, ce qui, en effet, fut justifié par la suite. il étoit prêt á succomber aux vives douleurs de son mal; j'ordonnai de faire bouillir dans un grand chaudron une bonne quantité de feuilles & de fleurs de mauve blanche, de parietaire, de graine de lin, pour luy faire prendre dans cette ample & copieuse decoction un bain moderément chaud, l'espace d'une heure & demie; nonobstant tous ces remedes employés si ápropos, le mal persistoit toûjours, & ne laissoit au malade aucun instant de repos, ni même aucune éspérance de guérison; il mourut en éffet quelques jours aprés. je fis l'ouverture du cadavre 24. heures aprés, nous y trouvames trente six

pierres dans les reins; La plus considérable étoit de la grosseur d'un noyeau d'olive, dix pierres biliaires dans la vésicule du fiel, toutes à peu prés de la grosseur d'un noyeau de cerise, enfin six dans la vessie, dont une pesoit trois onces & dernie.

Les ouvertures des cadavres son trés utiles, & doivent fixer toutes nos attentions. ainsi pour tirer une conséquence juste de ceque je viens de dire; je conclus, & je dis, qu'il peut survenir des pierres partout ou il y a des liqueurs, & cela, parceque les parties intégrantes des alimens dont nous usons n'étant pas détruites en entier, rétiennent leur grosseur & leur figure; & étant entrainées dans les capillaires trés étroits & pleins de detours, s'y engagent, & forment, par leur sejour, un corps qui doit grossir & durcir, à proportion des corpuscules qui s'y joignent.

j'ay l'honneur D'être, Monsieur, avec de sentiment rempli d'estime, & de respect.

Votre trés humble & trés obeissant serviteur.

Leautaud [illegible]

Me en chirgie

à Arles le 17. 7bre
1771.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Observation,

Sur un Porreau au prépuce, d'une grosseur extraordinaire.

je fus appellé, pour un jeune-homme de cette ville d'arles, d'un tempérament robuste, & pléthorique, âgé de vingt un ans, attaqué dépuis dix mois, d'un porreau sur le prépuce, de la grosseur d'une grosse noix; et de plusieurs autres, à peuprés de la grosseur d'un pois, avec un chancre qui occupoit toute la circonference du gland; suite funeste d'un commerce impur: n'osant déclarer son mal à ses parens, ni même aux personnes de l'art, il me pria, en confiance, de le traiter. voyant ce pauvre malheureux dans un triste état, ne voulant se fier à personne qu'a moy pour sa guérison: je l'examinai de prés, et le quéstionai sur l'état de sa vie passée. il me fit un aveu sincere de sa ~~vie passée~~ conduite, & me déclara d'abord n'avoir jamais eu aucun commerce que cette fois là; que dépuis le commencement de sa maladie, il n'avoit jamais pris, ni fait aucun remede. sur cet éxposé & par les symptomes graves de cette maladie, je conclus d'abord, que ce jeune homme avoit la verole confirmée; qu'il le falloit passer par les remedes, avec prudence & celerité, attendu que le gland étoit tellement rongé, qu'il alloit tomber en pourriture. je commençai premierement d'attaquer le pourreau dans sa source, & d'en faire l'extraction, par le moyen de la ligature faite avec le thimelea ou garou: cinq jours aprés, cette excroissance verolique tomba dans la nuit, ce qui fut suivi d'une hemorragie, que j'arrêtai avec l'agaric: je préparai ensuite le malade par les remedes généraux; pour luy faire donner de loin en loin, les frictions mercurielles, qui furent éxecutées avec tout le succés possible. Le malade est entierement guéri, & jouit d'une parfaite santé & de beaucoup d'embonpoint.

Ce Porreau est curieux & digne d'etre mis au nombre des cas extraordinaires. je ne crois pas qu'aucune personne de l'art en ait vû & guéri un semblable en grosseur. je le conserve dans l'esprit de vin, pour le montrer à ceux qui douteroient du fait, qui est veritablement unique dans son genre.